CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E51126** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE 26/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1966

Raison sociale : ENTREPRISE CASERTA

Forme juridique : SARL

Capital : 15 245

9 AVENUE MARIE-LOUISE SABATIER
06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE 66 B 46 1966 B 00046

Siret : 966 800 468 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9112332-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5473694304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5473694304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 93 76 06 56 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CASERTA JEAN CHARLES CO-GÉRANT / CASERTA NICOLAS CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.caserta-construction.com

E-mail : jean-charles@caserta-construction.com

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 668 837 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	18	10/12/2024
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)		31/01/2023
2121	Ravalement en maçonnerie		10/12/2024
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé		31/01/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/11/2026 08:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.